NORD

DOUAI

DOUAI. — Conseil de révision. — Lundi, 8 h. 1/2 du matin, au Conseil de révision, à l'Hôtel de Ville, les opérations du Conseil de révision du canton de Douai-Ouest, qui comprenait l'examen de 684 conscrits et 16 ajournés de la classe 1909.

M. Regnier, conseiller de Préfecture, présidait ces opérations, ayant à ses côtés MM. Dros, sous-préfet ; Hayez, maire ; Gomeux, député ; Berlin, maire de Douai ; le général Buzard ; MM. Blanchier et Debève, conseillers généraux et les maires des communes du canton.

Pendant toute la journée une grande animation n'a cessé de régner en ville.

Arrivée de réservistes. — Environ 400 artilleurs sont arrivés à Douai lundi matin pour effectuer une période d'instruction de 23 jours au 37e régiment d'artillerie.

Blessé. — En voyant à son travail habituel aux Forges de Douai, pendant la nuit de dimanche à lundi, M. Mercier, âgé de 30 ans, demeurant au Raquet, a eu les os du nez fracturés par la chute d'une barre de fer.

Après avoir reçu les soins du docteur Baude, le blessé a été transporté à l'Hôtel-Dieu.

Agression nocturne. — Au cours d'une rixe qui aurait éclaté Grande-Place, dans la nuit de samedi à dimanche, Victor Herbaut, 20 ans, manœuvre du maçon, rue des Fripiers, et François Leclercq, auraient reçu des coups de canne-lâche d'individus qu'ils n'ont pu reconnaître.

La police enquête à ce sujet.

Théâtre. — La troupe des Théâtres Municipaux de Lille viendra nous donner le mercredi 8 mars prochain, une représentation de gala au bénéfice de Mme Vogel, 1re chanteuse légère si appréciée du public douaisien. C'est « Mireille » qui a « choisi par la charmante bénéficiaire qui pourra, dans le rôle si difficile de Mireille, faire valoir une fois de plus, les charmes d'un organe qui lui valut son triomphal succès à toutes ses apparitions sur notre scène municipale. « Mireille » sera représentée avec l'acte du Vol d'Opéra et le spectacle sera terminé par le ballet de la Nuit du Valpurgis, de « Faust ».

C'est la dernière fois que les habitués du Théâtre pourront applaudir la troupe d'opéra-comique, la dernière représentation qui aura lieu le 9 mars sera donnée pour les adieux de la troupe de grand opéra et au bénéfice de M. Dupuis ; elle se composera de « Lohengrin », grand opéra en 3 actes, de Richard Wagner.

VALENCIENNES

VALENCIENNES. — Menus faits. — Alfred Parmentier, 20 ans, ouvreur à Quiévrechain, et Louis Gosieau, 23 ans, journalier à Quarouble, sont cité devant en vertu de contraintes par corps.

— **Irma Delache, ménagère, rue de Lille, a été arrêtée en vertu d'une contrainte par corps.**

— **Ont été mis en violon, hier, soit, pour brûlé 6 chemises de la valeur de 1 fr. 50 ; vol valant 16 fr. 60, chez son restaurateur ; L. Bunendael, rue Saint-Comte, et Amédée Cador, plombier, qui s'étaient introduits chez M. Rémi, rue du Quesnoy. Tous deux étaient ivres.**

DENAIN. — Résultats du grand combat de coqs qui a eu lieu au salon de l'Ermitage, le dimanche 27 février 1910. Il y avait 24 parties : Dolcetti, Amache, 400 francs ; Vandenbrouck, Blanc, 300 fr ; Couleau, Somain, 200 fr. ; Hubert, Marchiennes, 120 fr. ; Place Verte, 120 fr. ; Hasbrocq 120 fr. ; Rodrigue, 80 fr. ; Alphonse, Somain, 80 fr. ; Les Débutants, 80 fr. ; Durieux, 60 fr. ; Place Verte, 60 fr. ; Hamoe, 60 fr.

CONDE-SUR-ESCAUT. — La dame Bay, née Moutier, 47 ans, demeurant place d'Armes, s'est jetée à l'eau. Un marinier l'en a retirée saine et sauve.

CAMBRAI

CAMBRAI. — Société républicaine des Conférences populaires. — La salle des concerts fut trouvée jeudi dernier. Un public très nombreux s'y était pressé pour entendre la conférence-concert organisée par la section de Cambrai.

Tour à tour, la musique du 1er de ligne, M. Sibouit et M. Pipart, chanteurs à la voix souple et mélodieuse M. Carpentier, en comique du meilleur genre, Mlles Desbergère et un groupe de jeunes enfants chantant de jolies couplets mimés furent applaudis par un public chargé.

M. Vercoutre, professeur à l'Ecole supérieure Gombert de Fourmies, devait parler des « Geants Ramadan ». Son sujet lui fut vite fait, sa conférence très documentée, accompagnée de chansons lucales interprétées par M. Devillers, un incisif baryton, fut des plus intéressantes et une longue ovation salue le jeune orateur déjà tant apprécié dans le monde des conférences.

En somme, heureux succès tout à l'honneur de M. Wasil, le dévoué délégué et des organisateurs.

HAZEBROUCK

La Fête du Denier des Ecoles Laïques à Hazebrouck

Ainsi que nous l'avions annoncé, c'est dimanche qu'a été donné, dans la grande salle des fêtes de la rue de l'Orphelin, le concert annuel organisé au profit du Denier des Ecoles laïques.

Dès 3 heures, une foule nombreuse se pressait déjà dans le couloir de l'Orphelin, et à 5 h. 1/2 la salle était comble.

A 6 heures, le rideau s'est levé et un groupe d'écoliers et écolières a chanté le « Les Chasseresses », dans la direction de M. Dutreaux, directeur de l'école de la rue Donkèle.

Au programme figurait une pièce militaire « A la Chaumière », qui fut enlevée avec brio.

Une comédie « Cendrillonnette » jouée par quelques jeunes filles, a obtenu un vif succès. Venait ensuite les « Faucheurs », ballet exécuté par un groupe d'écoliers habitués en faucheurs et faucheuses. Ce numéro fut très goûté.

La seconde partie du programme comprenait un ballet en « leur société » exécuté par un groupe d'écolières et écoliers.

Après l'exécution de ce ballet, M. Théry, président du Denier, a pris la parole pour remercier les nombreuses assistance de l'intérêt qu'elle porte aux écoles laïques en venant en aide aux élèves indigents.

Pour terminer, une comédie en 1 acte « Un quart d'heure avant sa mort » et « La Charité », tableau vivant représentant une mendiante assise sur un banc tenant dans ses bras deux petits enfants et de sa main de droite « La Charité ».

La tête s'est terminée à neuf heures, et le public s'est retiré enchanté.

Il nous reste à féliciter Mlle Hennebert, directrice de l'école de la rue de l'Orphelin, et ses adjointes, Mlles Hazebrouck et Devemy, M. Dutreaux, directeur de l'école de la rue Donkèle, maîtres des communes du canton.

Pendant toute la journée une grande animation n'a cessé de régner en ville.

Arrivée de réservistes. — Environ 400 artilleurs sont arrivés à Douai lundi matin pour effectuer une période d'instruction de 23 jours au 37 régiment d'artillerie.

Blessé. — En voyant à son travail habituel aux Forges de Douai, pendant la nuit de dimanche à lundi, M. Mercier, âgé de 30 ans, demeurant au Raquet, a eu les os du nez fracturés par la chute d'une barre de fer.

Après avoir reçu les soins du docteur Baude, le blessé a été transporté à l'Hôtel-Dieu.

Agression nocturne. — Au cours d'une rixe qui aurait éclaté Grande-Place, dans la nuit de samedi à dimanche, Victor Herbaut, 20 ans, manœuvre du maçon, rue des Fripiers, et François Leclercq, auraient reçu des coups de canne-lâche d'individus qu'ils n'ont pu reconnaître.

La police enquête à ce sujet.

Théâtre. — La troupe des Théâtres Municipaux de Lille viendra nous donner le mercredi 8 mars prochain, une représentation de gala au bénéfice de Mme Vogel, 1re chanteuse légère si appréciée du public douaisien. C'est « Mireille » qui a « choisi par la charmante bénéficiaire qui pourra, dans le rôle si difficile de Mireille, faire valoir une fois de plus, les charmes d'un organe qui lui valut son triomphal succès à toutes ses apparitions sur notre scène municipale. « Mireille » sera représentée avec l'acte du Vol d'Opéra et le spectacle sera terminé par le ballet de la Nuit du Valpurgis, de « Faust ».

C'est la dernière fois que les habitués du Théâtre pourront applaudir la troupe d'opéra-comique, la dernière représentation qui aura lieu le 9 mars sera donnée pour les adieux de la troupe de grand opéra et au bénéfice de M. Dupuis ; elle se composera de « Lohengrin », grand opéra en 3 actes, de Richard Wagner.

Un ouvrier de ferme meurt de froid à Hazebrouck

Dimanche vers 7 heures du matin, des ouvriers ont trouvé, sur la fumier de la cour de M. Dinne, cultivateur, le cadavre du nommé Louis Declercq, 45 ans, vacher.

On suppose que ce dernier aura été victime d'une congestion causée par le froid.

DUNKERQUE

Manifestation républicaine à HONDSCHOOTE

La Société Républicaine des Conférences Populaires avait organisé dimanche à Hondschoote, une manifestation pour fêter l'anniversaire de l'avènement de la République de 48.

Un banquet avait été prévu et le comité organisateur avait reçu plus de 200 inscriptions, alors que la salle du banquet ne pouvait contenir que 180 convives.

M. C. Bonaventure, sous-préfet, avait accepté la présidence de cette fête républicaine. Il avait à ses côtés MM. Mellengier, conseiller d'arrondissement ; Bebaert, maire de Hondschoote ; Vandecasteel à Dunkerque ; Devaux, ingénieur à Lille ; Dercle, président de la Société des Conférences Populaires ; Tête, Dalle, Timmerman, directeur de l'école supérieure ; Devemy, juge de paix ; Riquet, Horney, inspecteur du Chemin de fer, etc.

La salle était coquettement décorée de drapeaux, écussons aux drèmes R. F., de médaillons et de banderolles multicolores.

Au champagne, notre ami Tête, au nom des républicains de Hondschoote, salua en ces termes le représentant du Gouvernement :

« Mon cher Sous-Préfet,

« C'est la première fois, nous espérons que ce n'est pas la dernière, que nous avons le plaisir de vous recevoir à Hondschoote. Nouveau venu parmi nous, vous avez déjà conquis l'affection des républicains de ce pays par la franchise de votre attitude et la fermeté de vos convictions.

« En vous choisissant comme président de Dunkerque, le Gouvernement de la République a eu la main heureuse et nous l'en félicitons.

« Les républicains, mon cher sous-préfet, passent pour être inféodés à la Réaction cléricale. Rien n'est moins fondé. Que l'on fasse leur éducation civique et qu'on les protège contre les représailles des curés-prêtres et le boycottage préparé par le parti clérical, et le peuple de ce pays montrera désormais par ses actes qu'il est le valeur de l'héritage de la France, fille aînée de la Révolution.

Tous ceux qui sont ici, dans tous les cas, sont de fervents républicains. Les élections législatives sont proches. Vous les verrez à l'œuvre. Je ne crois pas trop m'avancer en vous promettant leur aider concours dans la défense de l'œuvre laïque et sociale de la République. Je lève mon verre à votre santé, mon cher sous-préfet, et je bois en même temps aux succès républicains dans notre pays flamand.

« Vive la République ! »

Ces paroles furent couvertes d'applaudissements.

M Bonhoure remercie l'assemblée de l'accueil enthousiaste qu'elle lui a réservé.

C'est toujours, dit-il, avec un réel plaisir qu'il se trouve avec les pionniers de l'idée républicaine dont il lui plaît de reconnaître l'ardeur dans la propagande des idées démocratiques. Il considère comme un devoir, chaque fois que l'occasion lui en est offerte, de se mettre en contact direct avec les populations qu'il a l'honneur d'administrer.

Il félicite les organisateurs de l'idée qu'ils ont eue de fêter l'anniversaire de la République de 1848.

Ce sont les républicains d'alors qui initièrent le suffrage universel. Ce titre seul suffirait pour leur assurer la reconnaissance des démocrates d'aujourd'hui.

M. le Sous-Préfet termine en levant son verre aux républicains populaires des Flandres et au triomphe de la République démocratique.

La discours de M. Bonhoure fut maintes fois souligné par les bravos des nombreux qui lui ont une véritable ovation au représentant du Gouvernement.

Une conférence terminait cette fête.

Le conférencier, M. Devaux, ingénieur à Lille, a obtenu le plus légitime succès. D'autant mieux que connaissant la flamand, il a pu émailler sa conférence de nombreuses citations dans cette langue.

Le nombreux public s'étouffant littéralement dans la salle a tenu à entendre ses paroles nettement républicaines ; l'enthousiasme des auditeurs dénonçait l'évolution des esprits dans ce canton d'Hondschoote, bien encore rétive comme tout dévoué à la réaction et aux réactionnaires ; il prouve en dans aux ardente propagandistes de la Société des Conférences populaires que nous ne saurions trop féliciter des résultats obtenus.

DUNKERQUE. — Drame dans un hôtel. — L'hôtel du « Trein de plaisir » est mort dans la chambre où il se tira deux coups de revolver à la tête.

Nous avons relaté hier la tentative de suicide du nommé Ferrand Membrés (?), qui s'est tiré deux balles de revolver dans la tête dans une chambre de l'hôtel du « Train de Plaisir », place de la Gare.

Le malheureux, qui avait été transporté d'urgence à l'hôpital, y est mort dans la nuit sans avoir repris connaissance.

On n'est pas encore fixé sur l'identité du suicidé, qui s'était fait inscrire à l'hôtel sous le nom de Jules Libour.

Nous avons dit hier qu'il avait laissé en évidences, sur la table de nuit, un extrait du casier judiciaire au nom de Fernand Membré, né à Clichy, le 16 février 1883, 7 demeurant.

Dans une des poches de son pardessus on a trouvé une carte de visite également au nom de M. et Mme Ferdinand Membrés, 23, rue d'Alsace, à Clichy. Cette carte porte, au verso, écrite au crayon, une adresse voisine, celle de M. Albert Lecerf, 15, même rue, à Clichy.

Cependant, et, malgré avis donné télégraphiquement à Clichy, aucune réponse n'était encore arrivée hier soir à Dunkerque, pour confirmer l'identité du suicidé.

Noyé. — On a retiré hier, vers 4 heures du matin, du canal de l'Ile Jeanty, le cadavre du marinier Louis Courtin, âgé de 19 ans.

Ce malheureux jeune avait été vu quelques heures auparavant, vers minuit, dans un cabaret où il s'amusait avec des camarades.

On suppose que voulant rentrer à bord du bateau de sa mère, le « Jean Bart », il aura été trompé par l'obscurité et sera tombé à l'eau.

Le cadavre avait été d'abord transporté à la Morgue, pour examen ; M. le docteur Rupaire, médecin légiste, avant conclu à une mort accidentelle il a été ramené à bord de son bateau, d'où il sera transféré à Moulle (Pas-de-Calais).

Par les
TEMPS FROIDS ET HUMIDES
ne consommez d'autre apéritif que le
BANYULS-TRILLES
soignesement préparé avec un vieux ni excellent vin pur et le meilleur quinquina ; il vous rétablira les effets toniques et bienfaisants.
C'EST L'APÉRITIF D'HIVER
par excellence
recommandé par le corps médical aux Hommes, Dames et Enfants.
Refuser la consommation si la bouteille ne porte pas l'étiquette
BANYULS-TRILLES
7063

Médailles de la Mutualité

Nord

MENTIONS HONORABLES

(Suite)

M. Renaud Eugène-Alfred, administrateur de la société l'Union fraternelle des Ouvriers à Aulnoy-lez Valenciennes. — M. Rigot Henri, administrateur de la Société Saint-Quentin à Herrin. — M. Rogé Louis, président de la société la Fraternité à Wattignies. — M. Rogier Alphonse-Louis vice-président de la société de Quesnoy-sur-Deûle. — M. Rossigny Paul-Elie-Joseph, membre honoraire de la société la Jeunesse Prévoyante à Lille. — M. Rossignol Jean, administrateur de la société des Ouvriers des londeries et ateliers de constructions mécaniques à Denain. — M. Rousseau Joseph, trésorier de la société la Jeunesse Prévoyante à Lille. — M. Rousselot Jules-Louis-Joseph, économe de la société de Quesnoy-sur-Deûle. — M. Rugnet Delphin-Auguste, trésorier de la société la Jeunesse Prévoyante à Lille. — M. Sabatier Marie, à Merville. — M. Sabatier Moïse, collecteur de l'association fraternelle des ouvriers du chemin de fer d'Anzin. — M. Samson Charles-Désiré, secrétaire, secrétaire de la société des anciens militaires à Hazebrouck. — M. Schaefl Julien-Constant-Jules-Joseph, président de la société l'Avenir à Lille. — M. Schwarzhaupt Georges-Victor, vice-président de la société Saint-Luc à Dunkerque. — M. Segard Clovis, secrétaire-trésorier de la mutuelle d'ouvriers à Roubaix. — M. Segard Jules-Victorien, administrateur de la Mutualité scolaire des écoles publiques du canton de Bouchain, à Bouchain. — M. Silvin Frédéric-Joseph, chef brûleur de la société des cantonniers du service vicinal à Lille. — M. Strot Eugène-Léon, receveur de section de l'Association fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français à Feignies. — M. Soots Jules, délégué de la Fédération des anciens militaires mutualistes du Nord à Lille. — M. Sourin Louis, secrétaire de la société Saint-Benoist à Lyas-lez-Lannoy. — M. Talsne Ferdinand, trésorier de la société la Prévoyante à Fontaine-au-Pire.

(*A suivre*).

Pas-de-Calais

MEDAILLES D'ARGENT

MM. Boyer François, administrateur de la mutualité scolaire la Prévoyante du canton d'Aire-sur-la-Lys à Fleurbaix. — Bonnet Gilbert, trésorier de la mutualité scolaire du canton d'Aire-sur-la-Lys à Heurighem. — Labaisse Idephonse, commissaire-visiteur de la société communale d'Arras. — Leblond Alphonse, président de la mutualité scolaire du canton de Bapaume à Le Sars. — Noiret Alfred, administrateur de la mutualité scolaire et d'adultes de la ville de Calais. — Prévost Stanislas-François-Pierre, président de la société des Vétérans des armées de terre et de mer à Boulogne-sur-Mer. — Vaid Rosé, président de la société la Justice à Liévin.

MEDAILLES DE BRONZE

MM. Audinet Victor-Emile, administrateur de la société l'Union des employés à Boulogne-sur-Mer. — Bécourt Louis, président de la société la Jeunesse Fouquières-lez-Bethune. — Bellinger Alfred, trésorier de section de la société des Vétérans des armées de terre 1870-1871 et de mer à Lefoest. — Blachon Edouard, membre de la société l'Union mutuelle des employés et dessinateurs à Calais. — Bonnetoy Henri, secrétaire-adjoint de la société l'Union des travailleurs à Boulogne-sur-Mer. — Cambier Franklin, président de la société de Prélle-à-Vendin. — Cleuet Pierre, médecin de la société de Vimy. — Mme Compiègne, née Decque Louise, administrateur de la mutualité scolaire du canton d'Ardres à la Prévoyante à Ardres. — MM. Couvillers Auguste, administrateur de la société la Communale de Prévent. — Deujeanne Remé, président de la société l'Union des ouvriers à Fouquières-les-Lens. — Devillers Fidèle, administrateur de la société Saints-Barbe à Auchy-les-La Bassée. — Dubreuil Firmin, président de la société des voyageurs et employés à Saint-Omer. — Guerre Paul-Auguste, vice-président de la Fédération des Vétérans du Pas-de-Calais à Billy-Montigny

(A suivre).

Pas-de-Calais

ARRAS

LE CRIME DE ROUVROY

M. Goudemant, juge d'instruction, a interrogé, hier matin, à la prison de la maison-d'arrêt de Cardon, actuellement détenu à la prison Saint-Nicolas, au sujet de propos compromettants qu'il aurait tenus sur la commandant du repertoire Vieille.

Ce témoin, qui doit savoir quelque chose sur le crime, n'a cependant donné aucun renseignement qui puisse éclairer la justice.

Lâche agression à Avion

M. Carnil Caulliez, tailleur, et Maurice Caillou, demeurant à Avion, rentraient dimanche soir, après avoir assisté à la fête de la Société de secours mutuels d'Eleu, Chemin faisant, deux individus, qu'ils reconnaissent pour des ouvriers belges, les interpellèrent, puis se ruant sur eux, les terrassèrent, leur portant de violents coups.

MM. Cauliet et Caillou se défendirent de leur mieux, mais ils ne purent maintenir leurs agresseurs, qui prirent la fuite. La gendarmerie recherche ces vauriens.

UN MINEUR TUÉ A AVION

A la fosse n° 4 des mines de Lévin, située sur la territoire d'Avion, l'ouvrier Delassus, âgé de dix huit ans, était occupé, lorsqu'un bloc de soutènement se rompit. Ensuite sous les blocs de charbon, il est parvenu qu'on put dégager ce malheureux ouvrier. On ne relira qu'un cadavre. Le corps de Delassus a été transporté à Saint-Laurent-Blangy, près d'Arras, où sa famille habite.

ARRAS. — Au Théâtre. — Dimanche, à 8 heures à, devant un fort nombreux public, la Société Musica des Rossii d'Arras, offrait son concert de charité au profit des inondés de Paris, qui fut particulièrement goûté du public. Mme Sûvein et M. Alexandre ont dit des poésies de nos concitoyens, MM. Lesueur et Charles Lecouvreur, qui ont été fort appréciés.

Mlle Madeleine Ménard, de l'Opéra-Comique, a fait valoir dans « Sigurd », « Werther » et « Thérèse », les ressources d'une voix charmante conduite dans un art parfait. Mlle Ménard a recueilli, elle aussi, sa bonne moisson d'applaudissements, ainsi que M. Becquart, l'excellent professeur de chant du Conservatoire de Douai.

Quant à la symphonie « Musica », dirigée par M. Ernest Trousson, qui tient avec énergie le bâton de chef d'orchestre, elle a fait preuve de quelques remarquées dans les divers morceaux qu'elle a exécutés « Paillasse », de Léon vallia ; « Messidor », de Bruneau ; Ballet des Rusali, de Rosenkranz. Nos concitoyens ont chaudement applaudi la jeune Société Musica, dont le chef, M. Trousson, avait composé une « Méditation », que fit valoir l'archet expert de M. Bricquemont, dans d'ensemble d'accompagnement était tenu par M. H. Jude, l'excellent pianiste accompagnateur.

En somme, le concert de « Musica » est un bon succès dont on doit louer d'abord les jeunes Société et ceux qui la dirigent.

Salle des Concerts. — Dimanche, à 8 heures, la Salle des Concerts était trop petite pour contenir le public venu pour entendre la matinée musicale donnée par MM. Jules Pelitot et Eugène Lieu, professeur de musique, par Mlle Valentine Brullon, professeur de chant, et par Mme Jeanne Pelitot.

Disons tout de suite que l'interprétation, hors de pair, des divers morceaux du programme, a valu aux excellents professeurs, les suffrages unanimes des connaisseurs. C'est de la belle musique traduite avec une science consommée allée à un charme prenant.

Mlle Valentine Brullon, dont nous avons déjà eu l'occasion de faire l'éloge, est une chanteuse accomplie, à la voix chaude, bien timbrée, qui a remporté la grand succès qu'elle méritait. De l'aria mozartienne, elle fit parfaite et exquise dans l'« Air de Vénus », de Lulli, et « la Vie est un Rêve », de Haydn. L'émission du son, la façon de phraser ont été fort admirées des connaisseurs.

Mme Pelitot, qui a joué de façon remarquable « Deux Danses norvégiennes », et « la Danse des Sylphes », est une pianiste d'avenir. On sent chez elle un jeu habile la direction éclairée de son père M. Pelitot, un artiste consommé, qui a fait valoir dons « Allegro appassionato », et surtout dans la « Sonate de Beethoven », toutes les ressources d'un art dont il a le plein possession. Les connaisseurs ont apprécié à sa haute valeur l'interprétation de M. Pelitot.

Et ici à M. Lieu, dont l'ancienneté qui a fait ses preuves et dont il est superflu de faire l'éloge, il a été à la hauteur de son beau talent et de sa réputation ! C'est tout dire. Il a beaucoup plu dans « Havenaise » et « Concerto » de Saint-Saëns et il a profondément ému les amateurs de bonne musique par la façon magistrale dont il a exécuté « la Polonaise et la Majeur », de Wieniawski.

En somme, la matinée musicale offerte par Mlle Valentine Brullon, par MM. Pelitot et Lieu, a remporté un grand et légitime succès que nous avons heureux de constater.

HAM-EN-ARTOIS. — Hier lundi, à 5 heures du matin, on a trouvé sur la ligne des houillères à 110 mètres de la station de Ham-en-Artois, le cadavre d'Eugène Flugot, âgé de 34 ans, journalier, né et demeurant à Ham-en-Artois. Selon toute vraisemblance cet homme a été tamponné par un train.

DURBURE. — Une lanterne de voiture d'une valeur de 30 francs a été volée au préjudice de M. Sochest, notaire à Lillers, pendant qu'il était dans la cabaret Carmel à Burbure, en conversation avec M. Decroix, maire de la commune. Cette lanterne était accrochée à son cabriolet qui stationnait devant la porte d'entrée.

BEAUMETS-LES-LOGES. — Suites mortelles. — Nous avons annoncé que le Parquet avait ouvert une information judiciaire concernant une domestique de Beaumetz-les-Loges.

Aujourd'hui on apprend que cette jeune fille est morte hier.

Nous croyons savoir que le Parquet va ordonner l'autopsie.

BÉTHUNE

Un pendu à Lens

Depuis quelques semaines, les époux Cochon, demeurant rue du Wéle, constataient que leur petit-fils, Ernest Bisquerel, 27 ans, employé à la brasserie Breuvart, à Lens, était triste et souvent abattu.

Lundi matin, vers 6 heures, Mme Cochon alla réveiller Bisquerel à sa chambre ; celui-ci se leva aussitôt, vers 7 heures trois quarts, étonnée de ne pas voir descendre son petit-fils, elle remonta au 1er étage, la chambre était vide. Le cochon grimpa alors l'escalier du grenier, où elle trouva le malheureux complètement pendu à l'aide d'une corde attachée au gîtage. La mort avait déjà accompli son œuvre.

Vol aux Mines de Courrières

Deux arrestations

Depuis un certain temps la Compagnie des mines de Courrières constatait que des feuilles en cuir disparaissaient de l'atelier de la bourrellerie. Une surveillance lut établie et enfin on a pu acquérir la certitude que celles-ci étaient soustraites par une jeune apprenti nommé François Wantier, âgé de 16 ans, demeurant à Fouquières-les-Lens.

Une perquisition fait au domicile de cet-ci amena la découverte des cuirs volés.

Sans hâtier la jeune Wantier avoua et dénonça comme employant le même procédé, la boulevrelier Adolphe Dujardin, 42 ans, habitant à Thumeries (Nord).

Wantier et Dujardin, mis en état d'arrestation, ont été conduits à la prison de Béthune.

BETHUNE. — Grave accident. — Un très grave accident est arrivé dimanche vers 3 heures de l'après-midi, au lieu dit le Moulin d'Annezin, sur la route du territoire de Béthune. M. Edouard Desmarets, cultivateur à Lapugnoy, conduisait un tombereau attelé d'un cheval et chargé de sable. Il était assis sur le sable avec un de ses amis M. Benoit Messart, âgé de 40 ans, cabaretier à Lapugnoy. Ce dernier perdant l'équilibre est tombé la tête la première sur le pavé. On l'a relevé dans un état pitoyable ; il avait le crâne ouvert et la bras gauche fracturé. On l'a transporté à l'hôpital où il a reçu les premiers soins de M. le docteur Carrel.

LENS. — La détenue des instituteurs. — Nous l'avons dit, le Conseil municipal de Lens a, dans sa dernière réunion, voté cent francs en faveur de l'intéressante amicale des membres de l'enseignement primaire public du Pas-de-Calais. M. Silvin, président de ce groupement, vient d'adresser la lettre ci-dessous à M. Delle :

Monsieur le Maire,

« J'ai l'honneur de vous accuser réception du mandat de cent francs que vous avez bien voulu m'adresser, à titre de subvention de la ville de Lens, à l'Association amicale des membres de l'enseignement primaire public du Pas-de-Calais, pour la soutenir dans la lutte qu'elle a engagée contre l'évêque d'Arras, en réponse à l'insolent manifeste épiscopal.

« Au nom de notre Association, je tiens à vous exprimer, à vous et à vos collègues du Conseil municipal, ces remerciements les plus sincères et les plus chaleureux pour cette marque précieuse d'estime et de sympathie, qui, dans les circonstances présentes, ira droit au cœur de tous nos sociétaires et sera pour eux un puissant réconfort.

« Veuillez agréer, etc. »

« Le Président,

« Ch. Silvin ».

— Le dimanche 13 mars prochain, l'excellente troupe Talabot, de Paris, donnera au Théâtre des Associations, une représentation de l'opéra-comique « Carmen », avec orchestre et ballet.

L'orchestre sera cela de particulier, c'est qu'il sera composé de musiciens professionnels, ce qui assurera à l'œuvre une interprétation aussi parfaite que précédent.

Quant au ballet, ce se seront plus les classiques danseuses en tarlatane et tutus, mais bien de véritables danseuses et danseurs espagnols.

HERSIN-COUPIGNY. — Fatigué de la vie, M. Alexandre Huyghe, 47 ans, ouvrier maçon, demeurant rue de Barin, s'est trouvé pendu dans un bâtiment sis dans les environs de Coupigny.

La mort remontait à quelques heures.

BILLY-MONTIGNY. — Après une discussion survenue à l'estaminet Bernard, le nommé Frédéric Lévy, 50 ans, demeurant cette ville, s'est transporté en face de l'habitation de M. Lambien, cabaretier, où demeure son rival Pilsson Henri, patineur, et il a, à l'aide de briques, il fit voler les vitres en éclat. Dans ce temps il s'attaqua à la maison voisine occupée par Mme Blothiaux, mogoyer, arracha un volet de la fenêtre. Procès-verbal a été dressé par le gendarmerie.

— Se trouvant dans le fond de le mine, l'ouvrier Emile Levry, 34 ans, refusa d'obéir à un ordre que lui donnait le surveillant Hippolyte Lemaire. S'emportant, il laissa aller à des voies de fait sur ce dernier.

La gendarmerie recherche Levry, qui est en fuite.

LIEVIN. — Dimanche l'Union Sportive Lévinoise a joué sur le place Gambetta, une très belle partie de foot-ball.

Des entraînements et matches auront lieu au même endroit chaque dimanche.

— La belle société de gymnastique l' « Avenir » vient de faire parvenir son adhésion au concours international de Bruxelles. Répondant au désir de ses membres et de la population, l'Avenir organisera pour le samedi 26 mars, à 8 heures du soir, salle de la Mairie, un concert-spectacle dont le programme est des plus alléchants.

La société l' « Ancienne » se reste pas non plus inactive, elle annonce une fête-concert salle de l'Alcazar, pour le dimanche 10 avril, à 4 h. à du soir, avec la concours du Cercle Dramatique Doudaisien.

— La mineur Jules Tortare, 20 ans, vient de se marier avec la demoiselle Flore Thobois, 20 ans, demeurant rue J.-B.-Defernez, n'a pas le 13, par cette dernière étant allée le chercher à l'estaminet Candelle, reçut force coups de poings.

SAINT-OMER

SAINT-OMER. — Dimanche, à la foire, malgré un temps incertain, beaucoup de monde de la ville et des environs s'est portée sur la place. La foire marchande a fait une recette fructueuse et les logis ont reçu de nombreux visiteurs.

Concours fédéral des Sociétés de Tir de la région du Nord à Saint-Omer. — Les démarches faites pour l'organisation du concours fédéral ont abouti en plein succès.

La commission a été soumis dimanche dernier, à Arras, à l'assemblée générale des délégués des sociétés fédérées, à reçu une pleine approbation. Ce programme paraîtra en avril.

SAINT-POL

Enfant ébouillanté au Ponchet

Un accident suivi de mort vient de se produire dans cette commune. La femme Grenier, 31 ans, qui a des habitudes d'intempérance, tomba sur une marmite de soupe qui bouillait.

En se renversant la marmite fut la cause de brûlures au front, laquelle atteinte dans le dos, expira le lendemain.

La mère fut brûlée aux poignets et sur les genoux.

L'Hécatombe des Jeunes Filles.

Rien n'est changé et la nécrose peut toujours sévir ; « Hélas ! que j'en ai vu mourir de jeunes filles ».

Il faut à la mort son hécatombe annuelle de ces frêles et jolies créatures, et c'est la chlorose, cette terrible maladie, qui est chargée de fournir cette hécatombe.

La chlorose, c'est ce dépérissement qui envahit les jeunes filles à l'âge de la formation, leur prend tout leur sang, les fait traîner quelques années, et enfin les fauche avant qu'elles aient pu atteindre les vingt printemps. Cruelle maladie qui torture lentement, mais sans relâche, et qui semble attendre, mirer doucement, pour laisser place à des alternatives d'espoir et de désespérance et faire en sorte que le chagrin des parents soit plus grand, parce qu'elle prendra les enfants plus âgés.

Eh bien ! mères de famille, dites-vous bien qu'on peut éviter la chlorose, et que, pour si terrible qu'elle soit, elle n'en est pas moins parfaitement guérissable. Il est indispensable, toutefois, d'être prévoyantes, vigilantes, persévérantes, et d'avoir à votre disposition un bon remède.

Il faut être prévoyantes, c'est-à-dire qu'il faut penser qu'à l'âge de la croissance votre enfant, comme tous les autres enfants, usera ses forces et qu'elle arrivera, si vous n'y prenez pas garde, à l'époque de la formation dans un état de faiblesse extrême, alors qu'elle devrait y parvenir avec des réserves de forces.

Il faut être vigilantes et persévérantes, parce que si vous avez amené votre enfant à l'âge de la formation avec des forces suffisantes, tout danger ne sera pas passé pour cela. Les nouveaux cours de la vie, avec ses exigences, demandera que le sang soit toujours aussi pur, aussi abondant. Vous devrez veiller à cela pendant plusieurs années et cesser d'intervenir que lorsque tout l'organisme se sera fait un régime de force et de régularité. Alors la jeune fille sera prête à devenir femme.

Pour la conduire jusque-là, pour remédier à la faiblesse inévitable, pour maintenir cet organisme fragile en état de résistance, pour donner au sang la pureté et la richesse nécessaires, les Pilules Pink vous seront nécessaires ; elles vous seront indispensables.

Les Pilules Pink donnent, en effet, pour ainsi dire, du sang avec chaque dose, et vous pouvez donc donner à votre enfant, dont la pâleur vous affige, à votre enfant dont vous dites vous-mêmes « Mais elle n'a pas de sang », une dose ou plusieurs doses de bonne, de sang riche et pur.

Tout le monde connaît ce dicton « Le sang c'est la vie ». Lorsque vous prenez de votre enfant « Elle n'a pas de sang », cela équivaut à dire « Elle n'a pas de vie », et lorsque vous donnez une Pilule Pink à votre fillette étiolée, vous donnez une dose de sang, une dose de vie.

Cette facilité de donner à volonté, en même critique, une dose de sang, une dose de vie à l'organisme désemparé, vous fera comprendre toute l'importance des Pilules Pink dans le traitement de l'anémie et de la chlorose.

Depuis 15 ans, que de guérisons de jeunes filles chlorotiques grâce aux Pilules Pink. Combien de femmes qui ont, fillettes, pris les Pilules Pink, ont eu un ou deux mirent dans leur gître et en y consolent leur bonne mine, en souvenir ému pour le petite boîte de Pilules Pink de jadis, la petite boîte qui portait et porte toujours ces cinq mots qui en disent bien long : Pilules Pink pour Personnes Pâles.

Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Phie Gahfin, 23, rue Bellu, Paris ; 3 fr. 50 la boîte, 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco.

7081

BAPTÊME DELESPAUL-HAVEZ
UNIVERSELLEMENT LE MEILLEUR
PAR SA QUALITÉ ET SA PRÉPARATION
98, Rue Nationale, Lille

Feuilleton du 1er Mars 1910 N° 19

Les Millions d'Outre-Mer

Par Pierre SALES

On aurait donc eu tout lieu de croire que, devant cette catastrophe imprévue, il aurait avec un simple mouvement d'honnête homme du monde, montrer publiquement les égards indispensables à sa belle-sœur, mais serait, au fond, enchanté d'être débarrassé d'elle et aussi de cette petite demoiselle au sourire si séducteur, aux yeux noirs si rayonnants que les gens bien informés donnaient déjà pour fiancée à Maxence d'Aygues-Vives.

Or on apprenait, bientôt, que cette fin tragique avait bouleversé tous les sentiments du malheureux, qu'il avait immédiatement appelé Mme l'Américaine sa sœur et la traitait bien comme elle, s'occupant, avec son fils, non seulement de tout ce qui était relatif au deuil, mais de tout ce qui pouvait toucher à « la Combaude » et à « Aygues-Vives », — chez qui on le voyait, du reste, deux ou trois fois par jour.

Quant à son mariage avec M. Joë Spencer, elle avait fait de très progrès qu'ils paraissaient se plaire pouvoir se passer l'un de l'autre et lorsque, l'un d'eux avait cette idée, il ne se considérait comme bonne que lorsque l'autre l'avait approuvée.

Il avait été ainsi décidé, comme Beley en avait manifesté le désir dès le premier jour, que, lorsque la Justice leur rendrait le corps du cousin Aymar, c'est bien chez elle... « chez lui », qu'il serait transporté. Et elle donnait à ses domestiques, dont la bavardage l'apprenait au moindre, l'exemple de la plus inconsolable douleur.

Mais la Mme frappée semblait encore mademoiselle Mercédès, ce dont on se serait un pe